

Fiche technique de la ouate de cellulose:



COMPOSITION / BIO-COMPATIBILITE

Déclaration sanitaire: non toxique et non irritant.

Bilan énergétique exceptionnel: 5 Wh/m³. L'unité de consommation d'énergie est 8 à 15 fois plus faible que les laines minérales.

La cellulose permet la perspiration (échanges de vapeur) de l'enveloppe de la maison et diminue au maximum la condensation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Densité après la pose Déversement 36 Kg/m³

Soufflage 25 à 44 Kg/m³

Insufflation 42 à 60 Kg/m³

Conductivité thermique = 0,037 W/m°C (OBI) et 0,039 (EOTA)

Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur $\mu = 1-2$

Chaleur spécifique $c = 1944 \text{ J/Kg/K}$

Résistance au feu = 35mn. Cloison 12 cm > 43 mn. (plâtre, THERMOFLOC, contre-plaqué)

Classement au feu B-s2 d0 (Difficilement Inflammable)

Humidité normale 12%

CERTIFICATIONS / ASSURANCES

Résistance aux moisissures et aux termites CSTB PV: SB 2004-47, CTBA PV : 66/018/05Zb

Bilan toxicologique IBO PV : 08/97

Certificat d'agrément DITB : Z -23 ,11 - 1140

Avis Technique Européen EOTA ATE : 05/0186

Contrôle qualité ISO 9002 (MPA Dortmund)

DOMAINE D'UTILISATION

Déversement (TFD): Isolation des combles, des planchers horizontaux et des plafonds.

Machine (TFM): isolation des toitures, des murs extérieurs, des cloisons intérieures, des planchers phoniques et des combles.

COMPORTEMENT AU FEU :

Matière auto-extinguible, la cellulose THERMOFLOC ralentit le feu en protégeant les bois de charpentes contre l'embrasement.

Classement Européen : Difficilement Inflammable EUROCLASSE : B-s2 d0

Les sels ignifuges retardent la combustion du produit et toute combustion couvante.

Un test a été effectué dans les conditions de laboratoire pour une structure de toit de 2310 mm x 4000 mm constituée par :

Des poutres recouvertes d'un panneau de toiture de fibres ciment

Un panneau OSB de 12mm en sous-toit

En paroi intérieure, un placo-plâtre de 9,5mm

Isolation THERMOFLOC de 160 mm d'épaisseur d'une densité de 57Kg/m³

Les résultats de ce test sont conformes aux conditions requises pour une période minimum de résistance au feu de plus de 35 minutes, en accord avec la Norme DIN 4102-4.

Pour une meilleure sécurité, vous devez vérifier la conformité des installations électriques. Les installations électriques posées dans les vides de construction seront placées sous conduit non propagateur de flamme (P), ce qui interdit l'emploi des conduits ICD oranges et ICT. Il faut également respecter les dispositions d'écart au feu entre le conduit de cheminée et l'élément combustible le plus proche.